



47, rue du Commandant Rolland
93350 LE BOURGET
Tél. : 01 49 92 10 47
N° Existence : 11930620693
N° Siret : 78471393500038

TITRE TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE MOTOCYCLES

Programme de formation

L'intégralité des informations relatives au Titre « Technicien Expert Après-Vente Motocycles » est accessible sur le site www.anfa-auto.fr et « francecompetences.fr » Fiche RNCP36605 <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/36605/>

Objectifs de la formation :

Le/la titulaire du Titre est capable de :

- Contrôler et remettre en état des systèmes de gestion moteur,
- Diagnostiquer des systèmes de gestion moteur,
- Assurer la maintenance des systèmes mécaniques des motocycles,
- Diagnostiquer des systèmes des motocycles,
- Diagnostiquer, contrôler et remplacer des systèmes à gestion électronique / multiplexée des motocycles,
- Assurer la relation clientèle à l'atelier motocycles,
- Planifier des interventions de l'atelier motocycles,
- Transmettre des savoirs et connaissances techniques.

Public visé et pré requis :

Le/la candidat(e) doit être titulaire d'un BAC Pro Maintenance des Véhicules option C Motocycles ou anciennement MVA option C Motocycles.

Conditions d'admission :

- Pré sélection sur dossier, test de positionnement suivi d'une étude de cas (d'environ 40 minutes) et entretien de motivation.
- Accompagnement pour trouver une entreprise, proposé à travers des ateliers techniques de recherche d'entreprise.
- Intégration définitive au centre de formation dès signature du contrat.

Durée de la formation :

638 heures de formation sont dispensées par l'INCM.

La formation se déroule sur 1 an et, est réalisée en alternance 1 semaine en entreprise / 1 semaine en centre de formation en tenant compte de la saisonnalité du métier.

Contenu de la formation :

Tableau heures TFP TEAVM (638h)	
Contrôle et remise en état des systèmes de gestion moteur	77 h
Diagnostic contrôle et remplacement des systèmes à gestion électronique/multiplexée des moto	70 h
Diagnostic des systèmes de gestion moteur	84 h
Diagnostic des systèmes mécaniques moto	91 h
Maintenance des systèmes mécaniques des motos	119 h
Planification des interventions de l'atelier moto	35 h
Préparation entretien jury	7 h
Régulation pédagogique	35 h
Relation clientèle de l'atelier moto	70 h
Transmission des savoirs et des connaissances et savoirs faire techniques	28 h
Entretien avec le jury	1 h
Epreuves	21 h

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Cours en présentiel
- Pratique professionnelle en atelier
- Travaux pratiques

Moyens techniques utilisés :

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, TNI, ...
- Salle informatique
- Plateformes numériques
- Plateaux techniques

Suivi et évaluation :

- Délivrance du Titre à Finalité Professionnelle validé par l'acquisition des blocs de compétences et par un jury paritaire final.
- L'évaluation consiste en 4 études de cas et 6 mises en situation. Certaines épreuves sont suivies d'une présentation des résultats via un entretien de narration.
- Suivi de présence réalisé au long de la formation
- Enquête de satisfaction en fin de formation

Poursuites d'études envisageables :

- Le Titre vise l'insertion professionnelle directe.
- <https://www.anfa-auto.fr/observatoire/emploi>

Type d'emplois accessibles :

Ce Titre permet d'accéder au métier de Technicien expert après-vente motocycles.

Tarifs et financement de la formation :

Le coût de la formation est pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO auquel est rattaché l'entreprise.

Des frais annexes sont susceptibles d'être pris en charge en fonction de la situation du candidat et financements mobilisables auprès de l'OPCO.

Lieu de la formation :

Cette formation est actuellement proposée sur le site du Bourget (93) et le site de Guyancourt (78).

Contact : informations@incm-formation.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter le référent handicap Antoine Glasson antoine.glasson@incm-formation.fr